

## **Les opérateurs éoliens se dispensent de respecter la Loi : plainte déposée**

Une fois de plus un opérateur éolien semble se placer au-dessus des lois.

En bordure de la départementale D22, Castres-Lacaune, au niveau de Guyor Haut, commune du Bez, un important terrassement a été réalisé sans aucune autorisation.

Il s'agit de la réalisation d'une plateforme destinée à "stocker" temporairement des éléments de 10 éoliennes de 125 m de haut. Elles seront acheminées cet automne sur le chantier en cours dans les hauteurs de St Amans Valtoret, en face du village d'Anglès, par le promoteur **Valorem**.

**Ce terrassement n'était pas inscrit, à notre connaissance, dans l'autorisation environnementale accordée à la société éolienne.**

**L'administration (DREAL), saisie par les associations locales**, a fait savoir que les travaux sont arrêtés et qu'une déclaration préalable a été déposée pour une éventuelle régularisation.

**Ce fait vient s'ajouter à une série d'anomalies dans la conduite du chantier** des CEPE de St Amans Energies et Valtoret Energies sur les communes d'Anglès et de St Amans Valtoret : coupe d'arbres en alignement à la sortie du village d'Anglès pour l'aménagement d'une plate-forme de retournement, décaissement massif du talus de la D 52 au-dessus du pont de la Resse, réalisation d'une piste à grand gabarit sur plus de 2km avec un défrichage considérable du secteur, pour accéder à la zone d'implantation des éoliennes.

**L'ensemble de ces travaux ne semblent pas correspondre aux caractéristiques du projet tel qu'il avait été présenté lors de l'enquête publique** et approuvé par l'administration, ni avoir fait l'objet d'autorisations spécifiques.

Le collectif régional Toutes Nos Énergies-Occitanie Environnement par son association OC.2E a porté plainte contre X pour atteinte à l'environnement.

Une réunion est prévue en mairie de Le Bez dans les prochains jours sur les suites à donner.

**En pièce jointe** : une photo du chantier. **Contact presse** : Emmanuel Forichon – 05 63 73 03 28 et du 24 au 28 août : 07 66 61 38 81 (de préférence sur le fixe avant cette période).

**Pour info : réponse de la DREAL (14/08/23)** : *Il s'agit bien de travaux pour la réalisation d'une plateforme destinée à "stocker" temporairement des éléments d'éoliennes avant qu'ils soient acheminés sur le chantier en cours.*

*Les travaux sont arrêtés. Une déclaration préalable a été déposée pour une éventuelle régularisation. Une réunion est prévue en mairie dans les prochains jours sur les suites à donner.*

*Salutations distinguées*

*Frédéric BERLY Chef de l'unité inter départementale du Tarn et de l'Aveyron  
DREAL Occitanie*

Communiqué envoyé par Jean Pougnet - TNE/OC.2E - toutesnosenergies.fr